



## Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

### PROCÈS-VERBAL

le mardi 4 octobre 2016

17 h 00

salle du conseil

**Présence :**  
**Roland Fougère, maire**  
**Pauline Hébert, maire suppléante**  
**Mike LeBlanc, conseiller**  
**Oscar LeBlanc, conseiller**  
**Raymond Poirier, conseiller**  
**Denny Richard, directeur général, greffier**

#### 1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 17h00 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et au directeur général.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour.

**16-171 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

#### 3. Divulcation de conflit d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

#### **4. Soumissions – Rue La Source - Asphaltage.**

Le directeur général fait part que la Ville de Bouctouche a reçu quatre soumissions pour le contrat de Rue La Source - Asphaltage, soit :

MacDonald Paving & Construction Ltd.....	56 465,00\$ (TVH incluse)
Ste Anne Paving Construction Ltd.....	59 167,50\$ (TVH incluse)
Modern Construction (1983) Ltd.....	63 221,25\$ (TVH incluse)
Dexter Construction Company Ltd.....	67 763,75\$ (TVH incluse)

#### **16-172 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que l'on accepte la soumission la plus basse pour le contrat de Rue La Source - Asphaltage, soit celle de MacDonald Paving & Construction Ltd. pour un montant de cinquante-six mille quatre cent soixante-cinq dollars (56 465,00\$) toute taxe incluse. Il est à noter que ce contrat sera payé avec l'argent provenant des Fonds de la taxe sur l'essence.

**ADOPTÉE**

#### **5. Système de communication des pompiers volontaires.**

Le directeur général indique que suite à une réunion du conseil municipal de quelques mois passés, les pompiers volontaires avaient fait part que leur système de communication ne fonctionnait pas à cent pour cent. Ils ont par après demandé à la compagnie Nova Communications de faire une évaluation de leur système de communication et il a été déterminé qu'il est passé date.

#### **16-173 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC**

que l'on accepte le prix de Nova Communications pour un montant de onze mille sept cent quatre-vingt-un dollars et soixante-quatorze cents (11 781,74\$) plus taxe applicable pour un nouveau système de communication pour les pompiers volontaires. Il est à noter que cet argent sera pris dans le compte Fonds de réserve capital général.

**ADOPTÉE**

#### **6. Levée de l'assemblée.**

#### **16-174 : PAULINE HÉBERT/ OSCAR LEBLANC**

pour la levée de l'assemblée à 17h12.

**ADOPTÉE**